

A GIEN, DE LA SIFE A PROMA

La fin d'une aventure industrielle!

Le tribunal a prononcé la liquidation judiciaire avec effet immédiat jeudi dernier. Les salariés occupent l'usine pour obtenir le versement d'indemnités de licenciement. Une triste fin pour cette entreprise qui s'était installée à Gien il y a 54 ans...

Le couperet est tombé mais il n'aura guère surpris les salariés et tous ceux qui suivaient de près le dossier Proma de Gien : le tribunal de commerce d'Orléans a prononcé jeudi dernier la liquidation judiciaire avec effet immédiat de la société giennoise à capitaux italiens, spécialisée dans la fabrication d'armatures de sièges automobiles.

Il restait un petit espoir de poursuite d'activités

Placée en redressement judiciaire depuis septembre dernier, Proma a donc été liquidée par le tribunal de commerce d'Orléans, mettant fin à une agonie qui durait depuis l'apparition de la crise mondiale à l'été 2008. Proma qui n'intervenait qu'en équipementier de second rang auprès des grands constructeurs automobiles français comme Renault et Peugeot avait vu à l'automne 2008 son carnet de commandes se dégrader au fil des mois. Il faut dire que l'un des marchés obtenus via l'équipementier américain Lear n'a jamais tenu ses promesses, celui de la Peugeot 1007 : l'équipement de 650 véhicules/jour avait été promis, un maximum de 150 a été atteint pour finir à quelques dizaines d'exemplaires jusqu'à la cessation de production il y a quelques mois, ce modèle de voiture citadine Peugeot ayant fait un flop car trop cher à l'achat.

Les marchés pour la Renault Clio se sont aussi arrêtés et il ne restait ces derniers mois que la fabrication des sièges pour la Peugeot 407, soit du travail pour une vingtaine de personnes. « On nous avait assurés du travail jusqu'en novembre voire décembre 2010 pour ce modèle » souligne Corinne Guérineau, représentante CFDT.

Il y avait donc un petit espoir de poursuite ou de reprise par un repreneur d'autant que l'américain Lear avait fait miroiter, il y a déjà un an à Proma, la possibilité de réaliser les sièges du 4x4 Qashqai, de Nissan. Ceux-ci sont actuellement fabriqués par un autre sous-traitant en Allemagne auquel Lear aurait souhaité retirer la fabrication.

A l'époque, pour chiffrer son marché, Proma s'était rapproché de l'unité sullyloise de GMD à Sully/Loire pour assurer la partie emboutissage. Ce qui expliquait, il y a un mois, l'offre de reprise faite par le groupe stéphanois GMD de reprendre 18 des 83 salariés de Proma pour finir les sièges de la 407 et prendre le marché du Qashqai.



Les salariés de Proma ont décidé de séquestrer les sièges de la Peugeot 407 afin de monnayer le protocole d'accord avec la direction de Proma.

L'américain Lear n'a pas tenu ses promesses pour les salariés

Malheureusement, les tractations n'ont pas abouti entre Lear et GMD : « Lear nous a menés en bateau pendant un an comme ils ont mené en bateau GMD » confie Corinne Guérineau. « Chacun a campé sur ses positions » souligne Sylvie Geerts, désignée par les salariés pour les représenter devant le tribunal de commerce : Lear avait fait une offre d'augmentation de son prix pour terminer la fabrication des sièges de la 407 et fait une offre à GMD pour un marché d'emboutissage de 20 millions d'euros alors que GMD n'était en mesure de prendre qu'un marché de cinq millions d'euros. « En faisant cette offre auquel GMD ne pouvait répondre, Lear montre bien qu'il ne voulait pas donner le marché » estime Sylvie Geerts.

De son côté Proma, tenu par le protocole d'accord signé en septembre 2008 avec les salariés, offrait 15 000 € par salarié au lieu des 35 000 € en cas de reprise partielle et si Lear apportait sa participation. Ces propositions figées de part et d'autre n'auraient rien de bon. Tant et si bien que la messe a été dite peu

De la SIFE à Proma

Avec la liquidation judiciaire de Proma, c'est la fin d'une aventure industrielle de 54 ans qui prend fin. En effet, c'est en 1956 que la SIFE (société industrielle de fourniture pour l'électrolyse) voit le jour à Gien sous l'initiative du parisien Louis Richard. Le bâtiment d'origine est occupé aujourd'hui par la Sogipac.

En 1962, la SIFE diversifie ses activités dans la fabrication de sièges de tracteurs. En 1969, elle vend la partie électrolyse à Pascalis qui déménage à Soissons. La SIFE devient alors SIFRA (sièges français). Un nouveau bâtiment industriel est créé en 1972 pour agrandir le site. En 1977, nouvelle diversification avec la fabrication de chaînes à neige avec création de SIFRA diffusion. Les deux entités emploieront jusqu'à 200 personnes à Gien et 350 à Ivry-sur-Seine.

SIFRA diffusion est revenue en 1981 avec une quarantaine de suppression d'emplois à la clé dont une quinzaine intègre SIFRA. Le dépôt de bilan de la filiale d'Ivry entraîne celui de l'usine de Gien en 1982. En 1983, l'usine est reprise par le groupe italien UNIMEC avec 80 salariés environ.

En 1987, c'est la vente au groupe allemand ISRI, spécialiste du siège suspendu. Le groupe allemand décide dès 1989 de construire une nouvelle usine, l'actuelle, sur 8 000 m² inaugurée en 1990 et qui emploie à l'époque 170 personnes avec un gros client, RVI.

En 1993, 40 sont licenciés à l'occasion d'un plan social. Fin 1995, la SIFRA devient Isri-France Gien. Vient ensuite une longue succession de suppressions d'emplois jusqu'à la reprise officielle en 2003 (90 salariés) par le groupe italien Proma après une année de transition en 2002. Avec des contrats pour Peugeot et Renault, les effectifs vont alors connaître une croissance vertigineuse avec le recours à de nombreux intérimaires pour retomber comme un soufflé ces dernières années en l'absence de nouveaux marchés et arriver au dépôt de bilan en septembre 2009 et la liquidation judiciaire en mars 2010.

Parmi les salariés licenciés, José Gouveia, entré en 1974, Christine Fougeron entrée en 1972, ou encore Fabienne Demet ont connu la SIFE et Pascalis. Une dizaine de salariés sont proches de la retraite et deux couples travaillant ensemble sont recensés dans l'usine à l'exemple de Nathalie et Denis Audry qui affichent respectivement 27 et 21 ans de boîte ! C'est l'inquiétude pour ce couple qui a deux enfants dont un de 18 ans encore à charge : « Il y a le loyer, des crédits à payer à la fin du mois alors qu'on nous dit qu'il faudra attendre six à huit semaines pour être payé ». « Vous savez ce sera aussi très difficile pour des personnes seules avec des enfants » confie une salariée !

« Le groupe Proma tue les emplois à Gien » pour Force ouvrière

Dans un communiqué qu'il nous a remis, le secrétaire de l'union locale Force Ouvrière, Gilbert Delas dénonce la fermeture de l'usine Proma et les agissements du groupe italien :

« A son arrivée en 2003, PROMA a compté plus de 500 salariés, dont une grande partie était des immigrés via l'Italie.

Les salariés à l'époque ont pu assister au règlement des salaires la nuit au réfectoire, en espèces, auprès des salariés qui couchaient sur place dans l'usine. De telles méthodes ne présageaient déjà rien de bon » se souvient Gilbert Delas.

Evoquant les bas salaires pratiqués dans les usines du groupe notamment en Pologne (500 €/mois), Gilbert Delas assure que « dans ces conditions, l'usine de Gien n'a aucune rentabilité vis-à-vis de tous ces pays où les groupes industriels quels qu'ils soient s'engouffrent sans aucune retenue avec la complicité du pouvoir politique ».

« Il appartient aux citoyens de réagir avec force pour que cesse cette perte énorme de tous les emplois en France avant qu'il ne soit trop tard » assure le secrétaire de l'union locale FO qui soutient l'action des salariés qui n'a « qu'un seul but maintenant, l'application du protocole de fin de grève signé en septembre 2008 ».

« Proma Gien : un gâchis » pour le sénateur Jean-Pierre Sueur

Le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur s'est particulièrement investi depuis deux ans aux côtés des salariés de Proma pour défendre cette entreprise, les salariés regrettant pour leur part qu'ils n'aient pas eu de nouvelles du député montargois Jean-Pierre Door qu'ils avaient sollicité.

Voici quelques extraits du communiqué que Jean-Pierre Sueur nous a adressé : « Etant présent avec les salariés de Proma Gien à la sortie du tribunal de commerce ce jeudi, je comprends et je partage leur colère devant la décision de « liquidation immédiate » qui a été prise.

« Je crois avoir fait toutes les démarches possibles pour tenter de sauver cette entreprise. J'ai rencontré la direction de PSA, celle du groupe LEAR, sous-traitant de PSA et unique donneur d'ordre de Proma. J'ai rencontré à de multiples reprises la direction de cette entreprise, ainsi que le ministère de l'Industrie. Une solution partielle est apparue possible récemment [...] Cela n'a malheureusement pas abouti. [...] »

« La liquidation décidée aujourd'hui est un gâchis. C'est d'abord un gâchis humain. C'est ensuite un gâchis - un de plus - pour notre politique industrielle [...] »

« L'action de l'Etat n'est pas à la hauteur des enjeux pour les équipementiers automobiles. Le Gouvernement a apporté un financement de trois milliards d'euros à Renault et de trois milliards d'euros à PSA. Il n'a apporté, conjointement à ces deux constructeurs, que 500 millions d'euros pour l'ensemble des équipementiers de France sous la forme du fonds de modernisation des équipementiers automobiles (FMEA).

« En quoi le FMEA a-t-il bénéficié aux entreprises sous-traitantes du secteur automobile du Loiret ? En quoi a-t-il aidé Proma ? La réponse, c'est malheureusement, en rien [...] »

après 12 h 30 par les juges du tribunal de commerce devant la moitié du personnel qui avait fait le déplacement à Orléans : liquidation judiciaire de l'entreprise Proma avec effet immédiat. M^e Jousset, de Montargis, a été nommé liquidateur de l'entreprise. « Nous sommes écœurés de nous retrouver dans une telle situation » confiait Corinne Guérineau jeudi après-midi

Les salariés occupent l'usine pour faire respecter le protocole d'indemnités de 35 000 €

« Notre gros souci, c'est le respect du protocole signé par Proma pour le versement des indemnités supra-légales de 35 000 euros » confiait dès jeudi dernier Corinne Guérineau. Car l'accord signé entre les salariés et Proma n'avait qu'une validité de 12 mois lorsque Proma a été mis en redressement judiciaire en septembre dernier. Et les AGS qui auraient pu verser cette indemnité supra-légale, ont fixé une ancienneté de 18 mois pour tout protocole de ce type.

Pour les représentants syndicaux, c'est donc désormais à Proma de verser cette indemnité. « En faisant la proposition jeudi dernier devant le tribunal de commerce d'avancer la moitié de la somme du protocole, ils ont reconnu implicitement cet accord » assurent Sylvie Geerts et Corinne Guérineau.

Sachant qu'une partie de bras de fer allait s'engager sur ce domaine, les salariés ont décidé de peser de tout leur poids en décidant une occupation de l'usine avec mise sous séquestre des produits finis fabriqués depuis le 22 février « soit 15 jours de travail et 50 000 euros de marchandises, d'armatures de sièges de la Peugeot 407 ». « Cela représente l'équipement de 160 véhicules/jour » rappelle Corinne Guérineau qui estime le stock-tampon de Lear à trois semaines tout au plus.

« Les italiens ont fait savoir qu'ils étaient intéressés par la chaîne de cataphorèse et la chaîne de peinture, on va les monnayer » lance la déléguée syndicale qui estime que ce sera un bon moyen de pression pour obtenir le paiement de la fameuse indemnité supra-légale de 35 000 € à laquelle pourront prétendre une majorité des 83 salariés, en surplus des indemnités légales (deux mois de salaires pour 10 ans d'ancienneté plus 2/15 au-delà.

L'occupation de l'usine a donc été décidée par l'ensemble des salariés qui ont organisé des tours de garde dès vendredi. Les représentants du personnel attendaient de pied ferme le liquidateur, le directeur italien du site ayant quitté les lieux dès vendredi.

L'occupation de l'usine a donc été décidée par l'ensemble des salariés qui ont organisé des tours de garde pour l'occupation des lieux dès vendredi, le directeur italien du site ayant quitté les lieux dès jeudi soir pour revenir au milieu de cette semaine, selon ses déclarations. Le liquidateur judiciaire, M^e Jousset a rencontré à Montargis les représentants des salariés et les a informés de la mise en place de la cellule action conseil dans les plus brefs délais.

Rencontre avec le préfet et manifestation à Gien mardi

Dimanche, une délégation d'une demi-douzaine de salariés s'est rendue à la mairie de Gien pour rencontrer le maire qui tenait le bureau de vote du centre administratif. Les manifestants ont pris soin de ne pas perturber les opérations de vote et ont regagné l'usine après l'entrevue avec le maire.

Lundi, une délégation des représentants FO et CFTD a été reçue à la préfecture du Loiret par le préfet Bernard Fragneau en présence du directeur départemental du travail. Il a pu se rendre compte de la forte détermination du personnel et a proposé que le directeur du travail soit le médiateur entre les salariés et la direction de Proma lors des discussions sur le respect des engagements pris lors de la signature du protocole d'indemnisation en septembre 2008.

Toujours lundi en fin de journée, le maire est passé rencontrer les salariés sur le site.

Mardi, les salariés ont décidé d'organiser une manifestation dans Gien et sont descendus en cortège jusqu'au vieux pont de Gien où ils ont bloqué la circulation le temps d'observer « une minute de silence à la mémoire des 83 salariés de Proma ». Après la prise de paroles des trois représentants du personnel Jean-Joseph Galéa (FO), Sylvie Geerts et Corinne Guérineau (CFTD) qui ont rendu hommage au travail du sénateur Sueur et dénoncé l'absence des autres élus dans ce dossier, le cortège a pris le chemin du retour au son des slogans comme « Proma Italie, bande de pourris » ou en lançant des appels aux dons en vivres pour soutenir le personnel et en invitant les giennois à visiter l'usine occupée !



Mardi après-midi les employés de Proma sont venus jusqu'au carrefour du vieux pont de Gien